

## **Pleine adhésion de la Suisse au programme européen de mobilité Erasmus+ dès 2021 !**

**La Confédération doit assumer sa mission, à savoir reprendre les négociations d'adhésion au programme de mobilité européen 2021-2027 et ainsi s'engager pour l'intégration de la Suisse dans ce programme de formation européen.**

Après l'adoption le 9 février 2014 de l'initiative contre l'immigration de masse, les négociations concernant l'adhésion de la Suisse au programme de mobilité européen « Erasmus+ » ont été suspendues. Après avoir accordé fin 2016 la libre circulation des personnes à la Croatie, le plus jeune membre de l'UE, une participation à part entière au programme de mobilité européen serait en principe à nouveau possible. Début 2017, le SEFRI a toutefois fait l'annonce étonnante que l'adhésion ne serait pas recherchée pour l'instant pour des motifs financiers. A la place, une « solution suisse » comprenant des possibilités de mobilité réduites a été mise en place pour 2018-2020. Il est grand temps que la Suisse reprenne les négociations avec l'UE en vue d'une pleine adhésion au programme pour la période 2021-2027, conformément à la [motion parlementaire 17.3630](#).

### **La mobilité européenne est importante !**

Les bénéfices de l'échange et de la mobilité sont de taille : les expériences d'échange et les compétences acquises dans ce cadre contribuent manifestement à de meilleures chances sur le marché du travail. Des études révèlent qu'au niveau européen, les étudiant·es Erasmus ont 50% de probabilité en moins que les autres de se retrouver sans travail un an après l'obtention de leur diplôme<sup>1</sup>. En outre, les jeunes consolident leurs compétences personnelles et interculturelles, ce qui promeut leur évolution en citoyen·nes responsables. Les séjours à l'étranger et les compétences acquises dans ce contexte génèrent ainsi une valeur ajoutée inestimable pour la Suisse.

### **La solution suisse est insuffisante !**

La solution suisse est accompagnée de restrictions et n'offre pas les mêmes possibilités de participation qu'Erasmus+ pour les organisations dans le secteur de la jeunesse, les étudiant·es et les apprenti·es. De par le statut de pays tiers de la Suisse, les institutions suisses doivent déposer de multiples demandes à l'agence nationale *Movetia*, ce qui entraîne une charge administrative énorme qui est souvent assumée par des bénévoles au sein des associations de jeunesse. De plus, les institutions suisses ne peuvent pas diriger des projets de coopération. La solution suisse prévoit certes des fonds pour la participation à des projets de coopération entre institutions, mais les obstacles administratifs pour permettre une participation sont trop élevés, surtout pour les organisations de jeunesse. Ainsi, les

---

<sup>1</sup> Engel, C. (2010): [Die Auswirkungen der Erasmus-Mobilität auf die berufliche Entwicklung : empirische Ergebnisse internationaler Studien über temporäre Mobilität von Studierenden und Lehrenden](#)

institutions de formation et les organisations de jeunesse suisses ne participent pas aux projets de coopération internationaux. Cela est d'une part un manque pour le réseau international et d'autre part, cela empêche la Suisse d'apporter ses compétences en formation professionnelle à l'Europe. Sans compter que ces partenariats soutiennent le développement et la professionnalisation des activités et du bénévolat extrascolaires, il s'agit donc d'outils essentiels pour les associations de jeunesse dans l'exécution de leur mission de formation et de renforcement de la participation des jeunes au sein de la société. En octobre 2017, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a d'ailleurs adopté avec la Confédération la « stratégie en matière d'échanges et de mobilité », qui recommande à tou-t-es les jeunes de participer au moins une fois à un échange de longue durée à l'étranger ou dans une autre région linguistique de Suisse au cours de leur formation. Sans Erasmus, cet objectif est difficile à atteindre.

### **Les avantages d'une pleine adhésion...**

#### **...dans le domaine de l'enseignement supérieur**

- Augmentation de l'attractivité des hautes écoles suisses grâce à l'abolition du statut de pays tiers et à l'obtention d'un nouveau statut de membre à part entière.
- Suppression des grandes charges administratives qui découlent de la négociation d'accords individuels avec les universités partenaires.
- Plus grand choix dans la recherche d'universités partenaires pour le corps étudiant et professoral, en particulier pour les personnes des hautes écoles spécialisées et des hautes écoles pédagogiques.
- Création de synergies pour les institutions de formation, en leur permettant d'organiser plus facilement des projets transfrontaliers avec des partenaires européens.
- Accès aux outils numériques du programme de mobilité européen, comme *Erasmus without Paper*, les contrats pédagogiques en ligne, l'application Erasmus+ ou le soutien linguistique en ligne.

#### **...dans le domaine de la formation professionnelle**

- Accès facilité au programme d'échange pour les personnes en formation professionnelle.
- Support du développement professionnel des salarié-es dans la formation professionnelle grâce à des séjours de formation continue à l'étranger.
- Acquisition de compétences telles que les langues, la tolérance, la réceptivité, la curiosité ou la capacité d'adaptation.
- Possibilité de rassembler des expériences et de pouvoir se placer sur un marché du travail compétitif et international.
- Possibilité d'envoyer du personnel dans une entreprise ou une organisation afin d'enseigner ou de participer à des formations continues.

### ...dans le domaine de la formation extrascolaire

- Grandes perspectives pour les jeunes dans le domaine de la formation non formelle, comme p.ex. les membres d'une association de jeunesse ou les sportives et sportifs.
- Possibilité de participer à des conférences, des ateliers, des entraînements ou des séminaires internationaux.
- Accès à toutes les actions européennes du programme ainsi qu'aux outils numériques tels que *Youthpass*, *E-twinning* ou les plateformes Erasmus+.
- Possibilité de lancer et de diriger des projets de coopération avec des partenaires européens.
- Grâce aux partenariats, possibilité de soutenir les associations de jeunesse dans leur mission de formation et de renforcer la participation des jeunes au sein de la société.

### Appel des organisations de jeunesse

Malgré de grands efforts, force est de constater que la solution suisse n'est pas en mesure d'offrir les mêmes possibilités que le programme de mobilité européen. Le délaissement des domaines de la formation professionnelle et de l'animation jeunesse extrascolaire exclut une grande partie de la population du programme de mobilité.

Bien que nous reconnaissons les efforts de la Confédération dans l'élaboration de la solution suisse, nous estimons que l'adhésion complète au programme de mobilité européen est la seule option qui offre à tou-t-es les jeunes suisses la possibilité de participer à un échange européen. Pour les motifs cités ci-dessus, les personnes signataires ainsi que de nombreuses organisations de jeunesse en tant qu'initiatrices demandent à la Confédération de reprendre les négociations dès cette année, afin que la Suisse puisse participer le plus tôt possible au programme de mobilité européen.

Pétition en ligne : <https://act.campax.org/p/pleineadhesionErasmusplus2021> et informations sup-plémentaires sur : [www.erasmus-ch.ch](http://www.erasmus-ch.ch)

Association faîtière suisse pour l'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert (AFAJ); Conseil Suisse des Activités de Jeunesse (CSAJ), UC Suisse, Erasmus Student Network (ESN), Fondation Kinderdorf Pestalozzi, Intermundo, Jeunes Vert-e-s, Jungwacht Blauring Schweiz, Mouvement Scout de Suisse (MSdS), Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES), Verein Natur Kultur, Les Verts suisses, Young European Swiss (YES).